

*Communiqué de presse*

*des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 22 février 2018*

**Assouplissement de la radioprotection pour les installations de téléphonie mobile**

## **Doutes sanitaires et aucune nécessité technique**

Après que le Conseil des États a refusé il y a un an, en raison de doutes sanitaires, [une motion pour relever les valeurs limites des installations de téléphonie mobile](#), le Parlement [doit à nouveau voter une intervention](#) relative à la révision de l'ordonnance correspondante sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). L'assouplissement de l'ORNI revendiqué dans une motion n'est pas sans présenter des soupçons sanitaires et n'est pas nécessaire pour l'expansion de la téléphonie mobile et la garantie de la numérisation. Les Médecins en faveur de l'Environnement et les médecins au Parlement recommandent au Parlement de refuser à nouveau la motion. L'Union Suisse des Paysans (USP) également, l'HabitatDurable Suisse et la Fédération Suisse des Patients se rallient à cette exigence.

Avec un non du Conseil des États, le Parlement a refusé le 8 décembre 2016 une motion pour augmenter les valeurs limites des antennes de téléphonie mobile. Désormais, le Conseil des États doit à nouveau voter une motion qui somme le Conseil fédéral d'assouplir les prescriptions de l'ordonnance RNI – c'est-à-dire d'autoriser des expositions nettement plus élevées de la population par les antennes de téléphonie mobile. Ce faisant, les arguments présentés sont l'effondrement menaçant des réseaux de communication mobile et la garantie de la suite de la numérisation en Suisse.

L'assouplissement de l'ORNI n'est pas sans présenter des soupçons sanitaires et n'est pas nécessaire pour l'expansion de la téléphonie mobile et la garantie de la numérisation.

[Pour l'Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\), le rayonnement de téléphonie mobile continue à être potentiellement cancérigène. Des études internationales](#) montrent, outre des indices sur un rôle lors du développement de maladies cancéreuses, une modification des ondes cérébrales, du débit sanguin cérébral, de la qualité des spermatozoïdes et une déstabilisation des informations génétiques. [Un rapport d'experts suisses](#) ne lève pas l'alerte sur le rayonnement des antennes. Les répercussions sanitaires de la cinquième génération de téléphonie mobile (5G) récente qui émet jusque dans les zones des ondes millimétriques et qui y est absorbé par la peau notamment ne sont guère étudiées. Un assouplissement de l'ordonnance RNI est irresponsable d'un point de vue médical.

L'ORNI doit être révisée pour pouvoir monter, sur les sites d'antennes existantes, de nouvelles antennes considérablement plus puissantes sans permis de construire. Cette approche n'est ni durable, ni orientée vers le futur. Pour Harry Künzle de l'Office

de l'environnement et de l'énergie de la ville de Saint-Gall, l'introduction de la 5G est possible techniquement sans augmenter les valeurs limites. Pour lui, l'avenir passe par des réseaux de petites antennes de faible portée (femto-cellules) (ce qu'il ne faut pas confondre avec le WIFI). Aussi Pour Sven Kühn de l'IT'IS Foundation (EPF de Zurich), une téléphonie mobile tournée vers l'avenir est dimensionnée pour un réseau dense de femto-cellules. Avec la 5G, de nombreuses petites cellules, plutôt que de grandes cellules, peuvent couvrir davantage de personnes avec l'Internet rapide. Même pour l'«Internet des objets», il faut – selon Sven Kühn – un réseau de petite surface alimenté par des installations fixes (réseau en fibres optiques). Cela entraînerait à long terme une baisse de l'exposition au rayonnement due à la radiocommunication autant pour les riverains que pour les utilisateurs de smartphone.

La direction d'attaque de l'assouplissement de l'ORNI n'est pas une stratégie durable adaptée au futur.

Dans l'intérêt de la protection sanitaire de la population helvétique et d'une technologie de téléphonie mobile porteuse d'avenir, nous recommandons de refuser la motion.

- Médecins en faveur de l'Environnement (MfE)
- Médecins au Parlement:  
Marina Carobbio Guscelli, NR SP TI; Yvette Estermann, NR SVP LU, Angelo Barrile NR SP ZH; Pierre-Alain Fridez, NR SP JU
- Union Suisse des Paysans (USP)
- HabitatDurable Suisse
- Fédération Suisse des Patients

#### **Informations de fond:**

[www.aefu.ch](http://www.aefu.ch)

#### **Contact :**

Dr med. Peter Kälin, Président MfE	079 636 51 15
Monsieur Thomas Hardegger, conseiller national	079 461 04 44
Monsieur Martin Rufer, USP, directeur du Département Production, Marchés et Écologie	078 803 45 54